



## MESURES SANITAIRES G.T.A. 2020

### PROTOCOLE

LISTE DES MESURES MISES EN PLACE À LA SUITE DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES EMISES PAR LA FFA  
POUR L'ORGANISATION DES COURSES  
ET LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19



#### **Accueil des participants et retrait des dossards ;**

- Retrait des dossards à l'extérieur avec port du masque obligatoire
- Le retrait des dossards des quatre épreuves se fait sous quatre barnums séparés par des intervalles de cinq mètres avec couloirs individuels à chaque retrait avec un seul sens de circulation (aucun participant n'en croisera un autre lors du retrait des dossards) pour l'organisation des flux. Les couloirs sont matérialisés au sol et séparés par des barrières Vauban régulièrement désinfectées.
- Des distributeurs automatique de gel hydroalcoolique sont à disposition à l'entrée de chaque couloir.
- Les consignes sanitaires sont données à ce moment-là verbalement à chaque participant en plus de l'affichage de celles-ci (ils auront aussi reçu le protocole avec toutes les consignes par mail plusieurs jours avant la manifestation).
- Mise à disposition de masques aux personnes n'en ayant pas ou qui les ont oubliés.
- Seul les participants sont autorisés à pénétrer dans la zone des retrait dossards, une personne étant chargé de le vérifier en amont.



## Départ des épreuves ;

- Port du masque obligatoire pour entrer dans le sas de départ, celui-ci se fait par trois couloirs matérialisés au sol et définis par des barrières Vauban régulièrement désinfectées.
- Au cas où, des masques seront également à disposition.
- Chaque couloir est équipé d'un distributeur automatique de gel hydroalcoolique.
- La zone de départ est interdite aux spectateurs et aux accompagnants, des consignes leur seront données par le Speaker.
- Le sas de départ est rallongé de 80M à 300M (5M de large x 300M de long) et fera 1500M<sup>2</sup>, ce qui permet de laisser 2M entre chaque participant, ceci sur les côtés, devant et derrière.
- Après le départ des courses le retrait du masque se fera à 500M du départ, celui-ci matérialisé par deux mats de 4 M disposés de chaque côté du parcours et équipé de 6 lumières rouges clignotantes. Ceux-ci indiqueront aux participants qu'ils peuvent retirer leur masque.
- Le message vocal des règles sanitaires édité par Santé Public France sera diffusé toute les 30 minutes ;

<https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public#block-234275>



## Ravitaillements et points d'eau ;

- Les ravitaillements sur les épreuves 14 et 25 Km sont supprimés afin d'éviter une concentration des flux des participants, le ravitaillement sera remis aux participants (au retrait des dossards) sous forme d'un sachet individuel préalablement préparé la veille.  
Un point d'eau sera mis en place pour l'épreuve 25 Km au Km 10, toujours dans les règles sanitaires citées plus haut dans ce document.
- Le ravitaillement de l'épreuve 42 Km se fera également avec la remise d'un sachet (plus conséquent) au moment du retrait des dossards, un point d'eau sera installé au Km 18 et un sachet de ravitaillement sera à disposition. Un sachet ravitaillement sera aussi remis au Km 27 + point d'eau.
- Les ravitaillements de l'épreuve 116 Km, se fera dans les même conditions que les autres épreuves, à savoir ;

Un sachet de ravitaillement plus conséquent remis au moment du retrait des dossards, un point d'eau au Km 18, le même que l'épreuve 42 Km (décalé dans le temps) ceci pour ne pas augmenter le nombre de bénévoles, un sachet de ravitaillement au Km 37 + eau, un point d'eau au Km 50 ( Station de i de Chalmazel)

un sachet ravitaillement au Km 61 (col du Béal) et un autre sachet ravitaillement au Km 88 + eau (lieu-dit la Coudaire).

- Concernant les barrières horaires de l'épreuve 116Km, les trois minibus chargés de ramener au départ/arrivée les participants or BH seront entièrement désinfectées après chaque rotation, les conducteurs ont la charge de rappeler et faire respecter les consignes sanitaires, ils ont à leur disposition du désinfectant, des lingettes, du papier essuie-tout et des masques supplémentaires à disposition.

Ces consignes sont également affichées dans chaque minibus.

- Le ravitaillement de l'arrivée sera divisé en trois lieux bien séparés sur le site afin d'éviter la concentration de participants, le ravitaillement sera distribué aussi sous forme de sachet individuels, un sens de circulation est mis en place.

-Les mêmes consignes sont données à notre prestataire restauration pour les participants ayant désiré prendre un repas d'après course. Il est chargé de rappeler les consignes sanitaires et de les afficher.



#### Arrivée des participants ;

- Augmentation de la zone d'arrivée

- Mis en place de couloirs d'évacuation pour éviter une concentration de participants, avec invitation à sortir de la zone le plus rapidement possible.

- Mise à disposition de masques pour ceux qui l'auraient perdu pendant les épreuves.

- Orientation des coureurs vers un des trois lieux distinct de ravitaillement sur le site.

- Suppression de la zone kiné pour les massages.

- Suppression des douches d'après courses.

- Mise à disposition de poubelles adaptées à la récupération des masque utilisés.

- Le message vocal des règles sanitaires édité par Santé Public France sera diffusé toute les 30 minutes.

- Tous les bénévoles seront équipés de masques et de gants pour ceux pouvant être au plus près des participants, de gel hydroalcoolique et ceci pendant tout le temps de la manifestation.

- Les responsables de l'organisation seront équipés de masque FFP2 sur la zone de départ / arrivée et de visières de protection. Ceci concerne l'organisateur, le directeur de course, l'animateur, la chronométrie, le photographe officiel ainsi que toutes les personnalités qui doivent intervenir à différent moment de l'évènement.

- Enfin, une brigade Covid sera chargée de rappeler les consignes sanitaires et les faire respecter.



## Résultats, podiums et récompenses ;

- Les résultats ne seront pas affichés sur le site. Ils seront envoyés par mail et mis en ligne sur le site internet de l'organisation, afin d'éviter une concentration de participants.
- Seuls les trois premières femmes et trois premiers hommes de chaque épreuve seront récompensés.
- Pas de podiums catégories

## Outil d'évaluation du risque ;

### SCORE SAFE RUN

- > L'événement aura-t-il lieu dans un endroit qui a connu (=1) ou connaît (=2) une transmission locale active du Covid-19 (échelle départementale) \* OUI = 1 ou 2 / NON=0
- > L'événement comprendra-t-il des participants non locaux de zones qui ont connu (=1) ou connaissent (=2) une transmission locale active du Covid-19\* ? OUI = 1 ou 2 / NON = 0
- > L'événement comprendra-t-il un nombre important de participants à risque plus élevé de maladie Covid-19 sévère (notamment plus de 65 ans, porteurs de maladie chroniques, femmes enceinte) ? OUI = 1 / NON = 0
- > L'événement comprendra -t-il des conditions qui pourraient augmenter le risque de propagation du Covid-19 (par exemple, départ ou arrivée en masse, contact inévitable ou mesures de distanciation limitées compte tenu des lieux) ? OUI=1/NON=0
- > L'événement nécessite -t-il des regroupements avant ou après course en intérieur ? OUI = 1 / NON = 0

\* propagation communautaire évaluée sur les critères de clusters actifs c'est-à-dire tous ceux non clôturés

ni maîtrisés et du Nombre de reproduction Effectif « R effectif » disponible dans les bulletins épidémiologiques de Santé Publique France => circulation active si  $\geq 3$  Clusters locaux et / ou R significativement  $> 1$  dans la région.

Pour les éventuels participants résidant à l'étranger et souhaitant venir en France on pourra se référer aux

données de l'université Johns Hopkins <http://coronavirus.jhu.edu>

>> Risque globale de l'événement très faible à faible si score  $\leq 2/7$  => acceptable

>> Risque globale de l'événement modéré à élevé si score = 3/7 => acceptable sous conditions de mise en œuvre de mesures fortes de diminution du risque

>> Risque globale de l'événement élevé si score  $\geq 4/7$  => non acceptable

**Score établi : 2/7** (Risque très faible à faible) acceptable.

## Chartes du coureur et du bénévole ;

### CHARTE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises

par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement

**GRANDS TRAILS D'AUVERGNE LIVRADOIS-FOREZ**, je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouverts ou à forte densité de

personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser

les risques sanitaires :

> Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la

file du parcours de sortie

> Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant

toute la largeur de la chaussée

> Ne pas cracher au sol

> Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle

> Ne pas jeter de déchets sur la voie publique

> Respecter et laisser les lieux publics propres

> Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille,

gobelet...), ...

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement

générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles

(plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement

à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible,

notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours

8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de

la maladie après la course.

9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.

10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

Nom..... Prénom.....

Date et Signature

## CHARTRE DU BÉNÉVOLE – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires

transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que bénévole de

l'évènement **GRANDS TRAILS D'AUVERGNE LIVRADOIS-FOREZ**, je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte

densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de

minimiser les risques sanitaires

3/ Ne pas entrer physiquement au contact avec les participants et d'autres bénévoles.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas

appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus

fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Renoncer à ma participation en tant que bénévole si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.

7/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de

déclaration de la maladie après la course.

8/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur

l'événement.

Nom..... Prénom.....

Date et Signature

---

« Toutes l'équipe du comité d'organisation (Organisateur, responsable logistique, technique...) à conscience de l'enjeu sanitaire et des règles édictées par les instances dirigeantes de la F.F.A. mais également celles du ministère des sports et des consignes sanitaires gouvernemental ».

Je soussigné,

Aubert Luc

Demeurant, La Chauvanie 63930 Augerolles,

atteste sur l'honneur faire tout ce qui est en mon pouvoir afin que le présent protocole sanitaire mis en place par l'association Auvergne Trail Nature Team dont je suis le président, celui-ci concernant l'organisation de l'événement « Grands Trails d'Auvergne Livradois-Forez » du 10 octobre 2020, soit respecté.

A Augerolles le 08/08/2020

Luc Aubert





La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

Loire  
LE DÉPARTEMENT

Loire  
Forez

